



COMMUNIQUÉ M 2010-09

POUR AFFICHER S.V.P.
Le 17 février 2010

LE SEMB SAQ (CSN) ET LA SAQ SIGNENT LEUR NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL

Le syndicat des employés de magasins et de bureaux est fier de vous annoncer que nous avons signé ce matin, vers 11 h 15, notre nouveau contrat de travail avec l'employeur.

À cet effet, des comités paritaires travaillent actuellement pour réaliser la transition des nouvelles dispositions se rattachant à la convention collective. Plusieurs activités d'information et de formation auront lieu au courant des prochaines semaines. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

De plus, bien que la nouvelle convention collective entre en vigueur aujourd'hui, nous invitons les GTC et les divisionnaires à continuer d'appliquer les règles actuellement en vigueur.

Notez que la rétroactivité vous sera versée au plus tard le 29 avril 2010.

Solidairement,

Votre comité de négociation



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q.
1065 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3

Téléphones: (514 / 849-7754) / Ligne directe: 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com